



Aillon-le-Vieux, le 18 décembre 2025

## **COMMUNIQUE**

Le 24 novembre dernier, après des précipitations exceptionnelles, le ruisseau de Pré Paissard a débordé sur la chaussée entraînant un glissement de terrain.

La route communale du Martinet s'est disloquée sur un linéaire assez important.

Sur le conseil de deux spécialistes des routes (Département et Eiffage), une étude de sol est nécessaire pour orienter les futurs travaux.

Un bureau d'étude doit être choisi dans les semaines à venir.

Une chose est sûre, le délai pour la réouverture de cet itinéraire indispensable à la vie de la commune va être long et coûteux.

Le Conseil Municipal étudie la remise en état d'un chemin communal existant, en amont de l'éboulement.

Il permettrait, au moins à nos agriculteurs, de traverser la vallée en évitant un détour conséquent.

Sachez que l'ensemble du Conseil travaille le plus efficacement possible pour pouvoir réparer cet axe routier dans les meilleurs délais.

Le Maire,  
Vincent MIGUET